

DÉJEUNER DU MATIN ET QUAND TU DORS : DEUX POÈMES PRÉVERTIENS DANS LE MIROIR ET UN « DIALOGUE » IMAGINAIRE ?

Oana-Andreea TĂNASE*

Abstract: *Our paper proposes an analysis of the “voice” from a pragmatic and narratological perspective, exploring the pragmatic, discursive and narrative resources present in Prevert’s poetic universe.*

The purpose of our study is to create a correspondence between Oswald Ducrot’s “characters of the discourse” and Gérard Genette’s narrative instances, as the two poems, ‘Déjeuner du matin’ and ‘Quand tu dors’ have features specific to the narrative text and they are at the border between poetry and poetic prose.

Keywords: *imaginary “dialogue”, soliloquy, instances of the discourse.*

L’œuvre prévertienne ressemble à un puzzle où l’auteur mêle les divers types d’énonciation poétique et multiplie les formes du discours et de la narration, variant les voix existantes dans ses textes. C’est justement cette question que nous allons aborder dans notre communication.

Les deux poèmes que nous nous proposons d’analyser, illustrent, les deux, le thème de l’amour, plus exactement le thème de l’amour malheureux et de la souffrance qui en découle.

Le poème *Quand tu dors* mis en musique par Christiane Verger, publié d’abord dans *Tour de chant* et finalement repris dans le recueil *Histoires et d’autres histoires* peut être associé par son thème, l’amour malheureux, par son aspect narratif et par l’absence de tout métasémème à un autre poème, inclus dans le volume, *Paroles, Déjeuner du matin*.

Dans cette étude nous allons nous servir de ce poème à la fois pour mettre en lumière le texte, *Quand tu dors* et pour mieux saisir les contours du narrateur- héros.

Donc nous avons choisi ceux deux poèmes complémentaires *Déjeuner du matin* et *Quand tu dors* pour surprendre les instances énonciatives¹ et pour étudier leurs manifestations dans ces deux textes.

* Collège National « Ion C. Brătianu », Pitești, oana_tanase82@yahoo.com

¹ Pour développer ses théories dans le domaine de la pragmatique et dans l’étude de la polyphonie, Oswald Ducrot part des arguments de Gérard Genette et des travaux narratologiques. Ainsi il établit des correspondances entre les voix narratives des textes et les instances discursives.

En ce qui concerne les instances discursives, Oswald Ducrot envisage trois niveaux où peuvent être situées les « personnages du discours » : sujet parlant / auditeur, locuteur / allocutaire, énonciateur / destinataire. (Ducrot, O., 1980 :30).

Selon Ducrot, l’activité linguistique met en jeu premièrement un sujet parlant et un auditeur, ces deux « personnages » s’inscrivant dans une réalité empirique, tandis que les deux autres instances, le locuteur et l’allocutaire, appartiennent à l’univers discursif.

Dans la majorité des cas et dans la plupart des énoncés, il y a d’un côté une coïncidence entre le locuteur et le sujet parlant et de l’autre côté une correspondance entre l’allocutaire et l’auditeur.

L’énonciateur et le destinataire constituent les « personnages » des actes illocutoires, l’énonciateur désignant la personne à qui on attribue la responsabilité de l’acte illocutoire, tandis que le destinataire représente la personne à qui cet acte illocutoire est destiné s’adresser.

De nombreux critiques ont perçu *Déjeuner du matin* comme un poème fortement influencé par l'expérience cinématographique de Prévert. L'énumération des objets, des actions, des attitudes et les répétitions presque obsessionnelles reflètent d'une certaine manière une réalité où le témoin de la scène garde une distance par rapport à ce qu'il voit. Les répétitions renforcent l'effet de ralenti.

L'écriture du *Déjeuner du matin* pourrait constituer l'un des meilleurs exemples car le narrateur¹ y décrit un drame quotidien comme s'il y en est témoin. Le narrateur relativement indéterminé des premières lignes du texte ne fait que détailler les actions d'un autre personnage, oubliant de soi-même et en se transformant en « décor », de cette scène dramatique, acquiert dans les derniers vers, une substance qui donne l'illusion de son existence. Si le narrateur-personnage était presque réifié au début du texte, chose due à l'attitude glaciale de l'autre personnage, les larmes le redent plus humain aux yeux du lecteur et laissent sous-entendre son déchirement intérieur. Le lecteur ne découvre qu'à la fin du texte la vraie identité du témoin distant qui représente en effet la victime du drame :

« Et moi j'ai pris / Ma tête dans ma main / Et j'ai pleuré // » (Prévert, J., 1972 : 148)

Nous ne savons pas jusqu'au dixième vers qui est le narrateur², qui raconte cette histoire triste, s'il s'agit d'un narrateur extradiégétique ou intradiégétique.

Dominique Maingueneau traite aussi les questions développées par Ducrot tels que le sujet parlant, le locuteur et l'énonciateur. Il reprend la distinction entre le *sujet parlant* et le *locuteur* d'un énoncé et affirme : « Le premier joue le rôle de producteur d'un énoncé, de l'individu (ou des individus) dont le travail physique et mental a permis de produire cet énoncé ; le second correspond à l'instance qui prend la responsabilité de l'acte de langage. » (Maingueneau, D., 1990 : 70).

En ce qui concerne la démarcation entre le locuteur et l'énonciateur, Maingueneau affirme : « Comme le "locuteur", "l'énonciateur" constitue la source d'une énonciation, mais on ne peut lui attribuer aucune parole, au sens strict. L'"énonciateur" intervient dans un énoncé à titre d'instance donnant un "point de vue", une "position" qui ne s'expriment pas à travers des mots précis. Le destinataire perçoit ce "point de vue", sait qu'il doit l'attribuer à un énonciateur distinct mais ne peut pas aller au-delà » (*Ibidem* : 76-77).

Oswald Ducrot et Dominique Maingueneau réalisent la distinction entre le sujet parlant, producteur empirique de l'énoncé, c'est-à-dire l'auteur effectif, et le locuteur, plus précisément l'instance qui prend la responsabilité de l'acte de langage.

Le locuteur peut aussi mettre en scène un énonciateur (instance purement abstraite, équivalent du narrateur ou d'un personnage) dont il cite le point de vue en s'en distanciant ou non :

« L'énonciateur est un peu au locuteur ce que le personnage est à l'auteur dans la fiction. Les énonciateurs sont ces êtres dont les voix sont présentes dans l'énonciation sans qu'on puisse néanmoins leur attribuer des mots précis ; ils ne parlent pas vraiment, mais l'énonciateur permet d'exprimer leur point de vue. C'est dire que le locuteur peut mettre en scène dans son propre énoncé des positions distinctes de la sienne. » (Maingueneau, D., 1987 : 54)

¹ Selon Maingueneau, le narrateur représente « un locuteur qui raconte, assume la responsabilité d'un récit. [...] » (*Ibidem* : 77).

² Gérard Genette a longuement étudié les techniques de la *voix narrative* qui, par ailleurs, nous aide à découvrir le texte dans une autre dimension, plus profonde.

Sous le terme de *voix*, Genette réunit une série de questions concernant les relations et les distinctions qu'il convient d'établir entre les instances mises en jeu, c'est-à-dire *l'auteur*, *le narrateur* et *le personnage*. La voix narrative étudie donc la relation entre l'histoire et le narrateur, les relations entre les divers narrateurs et narrataires.

Au onzième vers ce narrateur inconnu enlève son masque et affirme : « Sans me parler [...] / Sans me regarder // ». (Prévert, J., *op cit.* 147)

Les vers sont repris vers la fin du texte sous une forme plus intense « Sans une parole / Sans me regarder. // » (*Ibidem* : 148)

Le pronom personnel « me », marque de la première personne du singulier nous indique qu'il s'agit d'un narrateur intradiégétique – homodiégétique¹, un narrateur-témoin et même un personnage qui est fortement impliqué dans ce drame quotidien, probablement la compagne du personnage attentivement observé et minutieusement décrit.

La présentation extrêmement détaillée finit par élever les actions observées au rang d'événement vécu avec une intensité douloureuse.

D'une manière surprenante, ce que nous considérons comme le vrai message du poème ne nous est pas livré par la description des actions effectivement effectuées, mais par l'évocation d'actions absentes : « Sans me parler / Sans une parole / Sans me regarder // ». (Idem)

Si dans le texte du *Déjeuner du matin*, les protagonistes de l'univers intradiégétique sont représentés par le *il* et le *je*, dans le poème *Quand tu dors*, on remarque un changement de ton et les personnages deviennent *tu* et *je*.

Le thème est le même, la rupture qui s'instaure dans le couple, l'indifférence du personnage décrit, l'absence de communication et finalement la souffrance du narrateur-héros.

Si dans le *Déjeuner du matin*, le narrateur homodiégétique² ne dévoile pas son identité dès le début, dans le texte *Quand tu dors*, le *je-narrant* nous fournit des indices

Il fait une distinction nette entre la voix auctoriale et la voix narrative en soulignant le fait que la « situation narrative de fiction ne se ramène jamais à sa situation d'écriture. », le narrateur n'étant qu'un « rôle inventé et adopté par l'auteur ». (Genette, G., 1972 : 226).

Selon Genette le narrateur se présente ainsi comme le sujet de « l'énonciation narrative », celui qui raconte représente un être de fiction, « une voix de papier » créée par l'auteur implicite.

Nous ne devons confondre le narrateur ni avec l'auteur explicite (la personne physique qui signe le texte et qui n'a qu'une présence onomastique sur la couverture du livre) ni avec l'auteur implicite, « une version supérieure » ou « un second moi » de l'auteur explicite (le créateur de l'univers représenté, celui responsable de toutes les valeurs véhiculées du contenu émotionnel du texte) car le narrateur n'est qu'un rôle inventé, un être de fiction, porte-parole de l'auteur implicite.

¹ Une autre distinction d'ordre théorique concerne le statut du narrateur qui peut être défini par son niveau narratif *extra* - ou *intradiegétique* et par sa relation avec l'histoire *hétéro* - ou *homodiégétique*. Il faut préciser que dans un texte, le choix de la personne ne désigne pas le choix d'une forme grammaticale, mais le choix d'une attitude narrative.

L'attitude narrative adoptée est repérable ainsi par le choix d'un des quatre types de narrateur que nous venons de présenter.

De point de vue de la personne et de la situation narrative c'est-à-dire de « la présence explicite ou implicite du narrateur » nous distinguons deux types de récits : « à la première personne ou à narrateur homodiégétique », le narrateur étant un personnage ou un simple témoin présent à la diégèse. (Genette, G., 1972 : 252).

L'auteur type de récit est celui « à la troisième personne appelé hétérodiégétique, [...] le narrateur n'étant pas l'un de ses personnages à condition qu'il s'agisse d'un récit extradiégétique » (Idem).

² La voix du texte prévertien alterne entre un narrateur un narrateur extradiégétique – homodiégétique « un narrateur témoin ou spectateur qui observe et raconte une telle situation »

concernant son statut dès le commencement, par l'intermédiaire des pronoms personnels déictiques « je », « moi » « me » :

«Toi tu dors la nuit /moi j'ai de l'insomnie/ je te vois dormir/ça me fait souffrir//. » (Prévert, J., 1963 :115)

Nous remarquons aussi que le sexe et le rôle dans le couple du narrateur-personnage du *Déjeuner du matin* est assez ambigu, car nous ne pouvons pas découvrir dans le texte des indices qui renvoient à ces détails : âge, sexe, profession, ou statut civil.

L'auteur même a envisagé son texte de cette manière ambiguë et il s'est proposé de laisser au lecteur ou au co-énonciateur le choix du parcours de lecture, le texte invitant à une interprétation féconde.

D'ailleurs il faut aussi rappeler dans ce sens-là la réponse ironique de Prévert adressée à l'abée Viénot, celui qui a pris la liberté de publier le poème *Déjeuner du matin* et changer de titre en *Mon Mari*, sans l'accord de l'auteur :

J'aimerais savoir de quel droit divin ou autre vous êtes permis, dans votre bulletin paroissial, Le Messager, de reproduire en changeant le titre – afin de donner le change-un texte signé par moi et paru ailleurs depuis fort longtemps. En administrant ainsi, typographiquement, le sacrement du mariage à deux êtres d'encre, et de papier [...] comment pourriez vous le savoir ?

Qui vous dit que vous n'avez pas imprudemment travesti deux innocents et charmants homosexuels en victimes du devoir conjugal ? [...] rien ne vous permet de rejeter cette hasardeuse hypothèse. (Prévert, J., 1966 :29)

Par sa réponse et sa réaction à la fois violente et sarcastique à l'adresse du curé, l'auteur réel du *Déjeuner du matin*, laisse sous-entendre que lui-même a conçu le texte de manière qu'il soit ambigu et qu'il soit difficile de repérer et de déterminer si la personne qui raconte et dit « je » est une femme ou un homme.

Il est fort probable que l'intention de Prévert a été d'ironiser l'ecclésiastique, en sachant que l'Eglise condamne la liberté des mœurs et s'oppose complètement à ce type de relations.

Nous savons que l'homme et l'artiste Jacques Prévert a été un être totalement libéré de préjugés, non conformiste et tolérant mais nous ne pouvons pas considérer qu'il a décrit dans son texte une scène quotidienne d'un couple d'homosexuels.

Il est vrai que dans la période surréaliste, lors des entretiens ayant comme but les « recherches sur la sexualité » à la question de Péret « Que penses-tu de la pédérastie ? », (La Révolution Surréaliste, N. 11. 1928 :33), Prévert partage le point de vue de Queneau –« Du moment que deux hommes s'aiment, je n'ai à faire aucune objection morale à leurs rapports physiologiques. »(Idem) - et affirme : « Je suis d'accord avec Queneau. » (Idem)

Pourtant nous ne pouvons pas considérer Prévert un porte-parole des amours homosexuels, d'autant plus que dans le cadre de la soirée et de la séance surréaliste ayant comme thème les « recherches sur la sexualité », il ne prend pas la parole comme Queneau pour défendre ce type de relation. Il est plutôt un témoin attentif et

(Genette, G., 1972 :253) et un narrateur intradiégétique – homodiégétique « un narrateur-héros de son récit » (Idem).

Gérard Genette distingue à l'intérieur du type homodiégétique deux variétés : le narrateur-héros et le narrateur-témoin.

n'exprime pas un point de vue catégorique, il s'avère être tolérant mais il ne développe pas ce sujet.

Donc la réponse de Prévert et la « *lettre ouverte* », écrite pour combattre l'abbé trahit plutôt ses intentions ironiques, le refus de déterminer et de classifier les instances discursives, de les inscrire un certain contexte et pas dernièrement son amour immense pour ses semblables quelque soit leur âge, leur sexe ou leur état civil.

Si dans *Déjeuner du matin*, nous ne pouvons pas identifier exactement le narrateur et l'inscrire dans un contexte précis, dans le texte *Quand tu dors*, il est évident que le je-narrant est représenté par une femme mal-aimé et jalouse : « peut-être avec une autre femme », (Prévert, J., 1963 :115) « je suis toute nue serrée contre toi ». (*Ibidem* : 116)

La comparaison avec une « *autre femme* » et les accords des participes passés nous fournissent des indices concernant l'identité du narrateur-héros et son appartenance au sexe féminin.

Une autre différence entre les deux narrateurs –personnages présents dans les deux textes se manifeste à la fois dans le plan comportemental et discursif. Si la narrateur du *Déjeuner du matin* adopte une attitude résignée, sa souffrance n'est pas décrite d'une manière directe et elle peut être devinée seulement par ses gestes et ses larmes « Et j'ai pleuré », (Prévert, J., 1972 :148), la narratrice du texte *Quand tu dors* mêle la souffrance avec le sentiment de révolte envers l'indifférence et la passivité de l'homme « moi j'ai de l'insomnie [...] ça me fait souffrir [...] ça me fait pleurer », « Toutes les nuits je pleure toute la nuit » « je voudrais qu'il ne batte plus ton cœur », « mais cela ne peut plus durer/ une nuit je te tuerai [...] ». (Prévert, J., 1963 :115-117)

Nous observons aussi le fait que dans *Déjeuner du matin* le narrataire intradiégétique¹ manque, tandis que dans *Quand tu dors* il est explicitement indiqué et peut être repère dans le texte par l'intermédiaire des pronoms personnels de la deuxième personne ou par les pronoms et les adjectifs possessifs²: « *Toi tu dors la nuit* », « je te vois dormir », « *Tes yeux fermés ton grand corps* » « voilà que tu ris/ tu ris aux

¹ Roland Barthes envisage le récit comme « l'enjeu d'une communication » (Barthes, R., Kayser, W., et alii. 1977 :39) basée sur « une grande fonction d'échange » (Idem) répartie entre un destinataire et un destinataire.

Il affirme : « On le sait, dans la communication linguistique je et tu, sont absolument présumés l'un par l'autre ; de la même façon, il ne peut y avoir de récit sans narrateur et sans auditeur. » (Idem).

L'instance réceptrice de la narration représente l'ensemble de personnes ou des personnages à qui s'adresse le narrateur.

Comme la figure de l'auteur correspond à celle d'un lecteur coopératif, la figure du narrateur a son pendant dans le discours romanesque : celle du narrataire à qui est destinée la narration.

Réciproque et symétrique du narrateur est mis en scène dans la diégèse, le narrataire, figure textuelle du lecteur ou de l'auditeur. Donc le narrataire est le destinataire du récit, une figure textuelle construite par le texte à travers son énonciation. Le texte moderne cherche à décrire le narrataire par le biais de traits qu'il partage avec le narrateur.

² Envisagé d'une manière symbolique par Gérard Genette, le narrataire représente « une oreille dessinée avec précision et complaisance » qui écoute la voix du narrateur. (Genette, G., 1983 : 91)

Le narrateur et le narrataire sont des éléments complémentaires de la situation narrative : « Comme le narrateur, le narrataire est un des éléments de la situation narrative, et il se place nécessairement au même niveau diégétique. » (Genette, G., 1972 :265).

Selon Gérard Genette, le narrateur intradiégétique s'adresse au narrataire intradiégétique. Ce narrataire intradiégétique est toujours représenté par l'un des personnages, « il est un personnage comme les autres » (Genette, G., 1983 :91).

éclats[...] » « t'es tout près mais si loin quand même », « ton cœur qui bat » « je te vois rêver », « Toi tu rêves la nuit », « tes rêves », « tu dis les mots toujours pareils ».

Si on se rapporte au niveau de l'énonciation, nous pouvons affirmer que nous découvrons dans ce texte la présence d'un locuteur et d'un allocutaire, d'un énonciateur et d'un destinataire.

Pourtant il y a des questions qui s'imposent : *est-ce-qu'on a un dialogue réel ? A qui s'adresse vraiment ce je narrant ?*

Toutefois, une chose il est certaine : *je* nous indique la présence d'un narrateur intradiégétique homodiégétique, donc ce *je* reflète en même temps l'image d'un *je* narrant et d'un *je* narré.

Mais en ce qui concerne le « dialogue » entre les deux protagonistes « *je* » et « *tu* », nous pouvons affirmer qu'il ne s'agit pas d'un échange verbal réel et que nous découvrons plutôt un dialogue imaginaire ou un soliloque, même si nous repérons dans le texte des adresses intradiégétiques vocatives « *tu* ».

Nous pouvons parler d'une sorte de monologue du type qui se raconte et se révolte. Dans ce contexte, le personnage masculin, représente plutôt un destinataire virtuel que réel, constituant une figure du double nécessaire quand l'énonciateur dit « *je* » pour éviter le soliloque.

Même si nous remarquons la présence des embrayeurs de la deuxième personne « *tu* », « *toi* » « *te* », et des déterminants possessifs « *ton* », « *tes* », l'absence des réponses de la part du destinataire, renforce l'idée qu'il ne s'agit pas réellement d'un dialogue.

Les reproches de la narratrice et de l'observatrice, ses hypothèses (« où donc es-tu en ce moment / où donc es-tu parti vraiment/ peut-être avec une autre femme/ très loin dans un autre pays/ et qu'avec elle c'est de moi que tu ris.// »)(Prévert, J., 1963 :115), ses tourments intérieurs (« je ne sais pas s'il bat pour moi/ je ne sais rien je ne sais plus.// ») (*Ibidem* :116) se retrouvent sans destinataire et sans écho effectif, ou en tout cas, ils ne sont pas prononcés d'une manière directe car les vers finals sont suggestifs dans ce sans-là :

« et je réponds comme la veille / "oui mon chéri j'ai bien dormi/ et j'ai rêvé de toi comme chaque nuit. " // » (*Ibidem*: 117)

Ce « dialogue » trahit l'aspiration à établir un rapport avec l'être aimé et la nécessité d'y renoncer. Donc la communication est souhaitée mais considérée comme impossible :

« t'es tout près mais si loin quand même / je suis toute nue serrée contre toi/ mais c'est comme si j'étais pas là/ j'entends pourtant ton cœur qui bat/ je ne sais pas s'il bat pour moi/ je ne sais rien je ne sais plus. // » (*Ibidem*: 116).

Nous observons que le texte entier est constitué sur le parallélisme *je-tu* ; la présence des déictiques dont le pronom de la première personne « *je* » et les formes qui lui sont liées « *moi* » « *ma* », ont le rôle de situer l'énonciateur dans le contexte énonciatif et dans la proximité du destinataire « *voilà* ».

Les marques du destinataire « *tu* » et les formes qui lui sont associées (« *toi* » « *ton* », « *tes* ») peuvent être repérées par rapport à l'énonciateur.

Un fait intéressant à signaler serait que la narratrice, c'est-à-dire la protagoniste reconstituée à l'intérieur-même de ce faux-dialogue, la voix du personnage masculin :

« tu dis les mots toujours pareils / "As-tu passé une bonne nuit". // » (Prévert, J., 1963 :117)

Une lecture attentive du texte nous fait découvrir que le poème est entièrement construit sur le rapport cause-effet :

«Toi tu dors la nuit/ moi j'ai de l'insomnie/je te vois dormir/ça me fait souffrir.// », «Tes yeux fermés ton grand corps allongé/ c'est drôle mais ça me fait pleurer. [...]//, «Toi tu rêves la nuit/moi je de l'insomnie/Je te vois rêver/ ça me fait pleurer.// »

Le rôle de l'emphase est justement d'intensifier le chagrin de la narratrice: «Toi tu dors [...] / Toi tu rêves », «Moi je de l'insomnie ».

Dans la vision de la narratrice, la seule alternative capable de mettre fin à sa souffrance serait la mort :

« Toutes les nuit je pleure toute la nuit /et toi tu rêves et tu souris/mais cela ne peut plus durer/ une nuit surement je te tuerai/tes rêves seront finis/et comme je me tuerai aussi/ finie aussi mon insomnie/ nos deux cadavres réunis/ dormiront ensemble dans notre grand lit. // » (Prévert, J., *op.cit.* :116)

Les deux protagonistes sont présentés par la narratrice simultanément, car par l'intermédiaire des propos du personnage féminin, nous découvrons d'un côté son inquiétude et son drame provoqué par sa solitude au sein du couple -même et de l'autre côté, elle décrit le sommeil tranquille et imperturbable, le détachement et la froideur de l'être aimé.

Le seul moment où les deux protagonistes sont présentés ensemble, comme un vrai couple est celui de la mort imaginé par femme. Il s'agit du seul moment quand nous pouvons découvrir la présence de « nous » inclusif.

Le pronom de la première personne du pluriel « nous » constitue une autre marque de l'énonciateur de la communication, plus précisément du narrateur homodiégétique.

Dans le texte à ce pronom de la première personne se rattachent aussi les possessifs : « nos cadavres », « notre lit ».

Danièle Gasiglia-Laster se propose d'analyser les « je de Prévert » et affirme dans son étude :

Le point de vue subjectif que donne la première personne du singulier invite souvent le lecteur à se mettre dans la tête et dans le corps de l'autre, à mieux comprendre ce qu'il ressent ou à s'y trouver. [...] Si le « je » permet au lecteur de mieux adhérer au texte, de le faire le sien, il permet aussi à Prévert de s'impliquer plus fortement dans son propos. (Gasiglia-Laster, D., 1991 :58)

Les affirmations du critique peuvent être renforcées par les textes prévertiens-mêmes.

Prévert appelle son texte adressé à l'abbé Viénot « Lettre ouverte » et apparemment cette lettre fictive porte tous les signes d'une lettre standard, car il respecte le code du genre épistolaire : les marques de l'instance énonciatrice (l'embrasseur de la première personne) et la signature de Prévert, l'adresse vocative « Monsieur », les formules finales et les marques de l'instance réceptrice.

Pourtant, rien ne garantit la réception de la lettre par son destinataire, vu que la lettre est incluse dans un recueil de textes de fiction.

Le fait qu'il ne s'agit réellement d'une lettre destinée à être postée ou publiée dans un journal est confirmé par l'absence d'une réponse ou d'une réaction de la part du destinataire, l'abbé Viénot.

Il faut préciser que dans un texte appartenant au genre épistolaire ou une lettre incluse dans un volume il y a deux destinataires : le destinataire proprement-dit de la lettre, dans ce cas-là, l'abbé, mais aussi les lecteurs du recueil. Alors, toute lettre est

conçue en vue d'une double lecture. Le lecteur représente le destinataire ultime de la lettre et devient involontairement complice de l'auteur.

Cette lettre liminaire remplit plutôt un autre rôle que celui utilisé comme prétexte, plus précisément celui d'interpeller l'abée et d'apporter la correction réclamée. Ainsi cette pseudo-lettre devrait être considérée comme un art poétique, dans lequel Prévert offre à ses lecteurs des indices qui peuvent les aider à adopter une certaine stratégie de lecture et ne pas s'égarer dans le labyrinthe des « voix ».

L'auteur concret c'est-à-dire, Jacques Prévert, le créateur réel de l'œuvre remplit le rôle de destinataire et adresse un message littéraire au lecteur concret qui est le destinataire ou le récepteur.

La lettre liminaire, écrite par l'auteur a le rôle d'orienter la réception, puisqu'elle explicite le projet littéraire de l'auteur et offre les consignes de lecture.

Cette « lettre ouverte » la fonction d'assurer une bonne lecture et de susciter l'intérêt pour l'œuvre et son auteur. D'ailleurs cette lettre liminaire est envisagée comme ayant une double visée : elle est écrite comme une lettre destinée à l'abbé Viénot ou à un éditeur et comme une invitation pour les lecteurs à découvrir le poème « Déjeuner un matin » et l'œuvre prévertienne. Alors nous pourrions même parler du texte comme étant une lettre envoyée aux lecteurs.

Bibliographie

- Barthes, R., Kayser, W., Hamon, P., Booth, W., C., *La poétique du récit*, Editions du Seuil, Paris, 1977
- Gasiglia-Laster, D., *Les "je" de Prévert*, in Europe, revue littéraire mensuelle : Jacques Prévert, Août-septembre 1991, n °748-749, Paris
- Genette, G., *Figures III*, Editions du Seuil, Paris, 1972
- Genette, G., *Nouveau discours du récit*, Editions du Seuil, Paris, 1983
- Mainqueneau, D., *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Hachette, Paris, 1987
- Mainqueneau, D., *Pragmatique pour le discours littéraire*, Dunod, Bordas, Paris, 1990
- Prévert, J., *Fatras*, Editions Gallimard, Paris, 1966
- Prévert, J., *Histoires*, Editions Gallimard, Paris, 1963
- Prevert, J., *Paroles*, Editions Gallimard, Paris, 1972

Ressources électroniques

- Ducrot, O., *Analyses pragmatiques*, in Communications, 32, 1980 :
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1980_num_32_1_1481 (consulté le 25 avril, 2013)
- La Révolution Surréaliste, N. 11. 1928, Quatrième année, 15 mars 1928 :
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5845163f> (consulté le 25 avril, 2013)